

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - VILLE
D'EPINAL (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE EPINAL - BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 21880160300612

POSTE COMPTABLE : Trésorerie d'Epinal

M. 14

**Budget primitif
voté par fonction (3)**

BUDGET : EPINAL - GESTION DES SALLES (4)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, EPCI, syndicat mixte, etc...).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Le choix du vote par fonction n'est ouvert qu'aux communes de 10 000 habitants et plus, groupements intercommunaux comprenant au moins une telle commune et à leurs établissements publics autres que les centres communaux et intercommunaux d'action sociale et les caisses des écoles (art. L. 2312-3 ; R. 5211-36 et R. 5211-14 du CGCT).

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats et restes à réaliser	5
C - Modalités de vote du budget	9

II - Présentation générale du budget

A1.1 - Vue d'ensemble - Sections	10
A1.2 - Vue d'ensemble - Fonctions	11
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	13
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	14
B1 - Balance générale du budget - Fonctionnement	15
B2 - Balance générale du budget - Investissement	16

III - Vote du budget

A - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	18
A0 à A9 - Section de fonctionnement - Chapitres fonctionnels - Détail articles	20
A10 - Section de fonctionnement - Opérations non ventilées - Vue d'ensemble et détail articles	30
B - Section d'investissement - Vue d'ensemble	37
B0 à B9 - Section d'investissement - Chapitres fonctionnels - Détail articles	39
B10 - Section d'investissement - Opérations non ventilées - Vue d'ensemble et détail articles	49

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par nature	56
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	96
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	97
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	101
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	102
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	103
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	105
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	106
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	107
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	108
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	109
A7.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A7.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (1)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (2)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	111
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	113

(1) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(2) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 88000	VILLE D'EPINAL EPINAL - GESTION DES SALLES	BP 2019
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	33894
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	297
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	2.69	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	4.60	
4	Dépenses d'équipement brut/population	1.90	
5	Encours de dette/population	0.90	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	38.95%	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	60.11%	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	41.46%	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	19.66%	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

(Uniquement pour reprise des résultats après vote du CA)

	RESULTAT DE L'EXERCICE		
	Dépenses	Recettes	Résultat ou solde (A)*
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00
002 Résultat reporté N-2	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'investissement N-2	0,00	0,00	0,00

* Indiquer le signe algébrique (Résultat ou solde = Recettes - Dépenses).

RESTES A REALISER - DEPENSES

Chap. / Article	Libellé (1)	Prévu	Réalisé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
920	Services généraux admin. publiq. Locale	0,00	0,00	0,00
921	Sécurité et salubrité publiques	0,00	0,00	0,00
922	Enseignement - Formation	0,00	0,00	0,00
923	Culture	0,00	0,00	0,00
924	Sport et jeunesse	0,00	0,00	0,00
925	Interventions sociales et santé	0,00	0,00	0,00
926	Famille	0,00	0,00	0,00
927	Logement	0,00	0,00	0,00
928	Aménagt., services urbains, environnemt	0,00	0,00	0,00
929	Action économique	0,00	0,00	0,00
931	Opérations financières	0,00	0,00	0,00
932	Dotations & participations non affectées	0,00	0,00	
933	Impôts et taxes non affectées	0,00	0,00	0,00
934	Transferts entre sections	0,00	0,00	
935	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	
936	Frais de fonctiont des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
938	Dépenses imprévues	0,00		
939	Virement à la section d'investissement	0,00		
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	
TOTAL		0,00	0,00	(I) 0,00

Chap. / Article	Libellé (1)	Prévu	Réalisé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT				
900	Services généraux administrat° publiques	0,00	0,00	0,00
901	Sécurité et salubrité publiques	0,00	0,00	0,00
902	Enseignement - Formation	0,00	0,00	0,00
903	Culture	0,00	0,00	0,00
904	Sport et jeunesse	0,00	0,00	0,00
905	Interventions sociales et santé	0,00	0,00	0,00
906	Famille	0,00	0,00	0,00
907	Logement	0,00	0,00	0,00
908	Aménagt et services urbains, environnemt	0,00	0,00	0,00
909	Action économique	0,00	0,00	0,00
910	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	
911	Dettes et autres opérations financières	0,00	0,00	0,00
912	Dotat°, subv., participat° non affectées	0,00	0,00	0,00

Chap. / Article	Libellé (1)	Prévu	Réalisé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT				
913	Taxes non affectées.	0,00	0,00	0,00
914	<i>Transferts entre sections</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	
915	Op. d'invest. / ets d'enseignement	0,00	0,00	0,00
916	Opérat° invest. voirie communale	0,00	0,00	0,00
917	Opérat° sous mandat (dont trav d'office)	0,00	0,00	0,00
918	Dépenses imprévues	0,00		
001	Solde exécution invest. reporté	0,00	0,00	
TOTAL		0,00	0,00	(II) 0,00

(1) Chapitre ou article, suivant le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

(Uniquement pour reprise des résultats après vote du CA)

RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE = (A) + (B) Excédent si positif Déficit si négatif	
Dépenses	Recettes	Solde (B)*		
I+II	0,00	III+IV	0,00	0,00
I	0,00	III	0,00	0,00
II	0,00	IV	0,00	0,00

* Indiquer le signe algébrique (Résultat ou solde = Recettes - Dépenses).

RESTES A REALISER - RECETTES

Chap. / Article	Libellé (1)	Prévu	Réalisé	Titres restant à émettre
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
920	Services généraux admin. publiq. Locale	0,00	0,00	0,00
921	Sécurité et salubrité publiques	0,00	0,00	0,00
922	Enseignement - Formation	0,00	0,00	0,00
923	Culture	0,00	0,00	0,00
924	Sport et jeunesse	0,00	0,00	0,00
925	Interventions sociales et santé	0,00	0,00	0,00
926	Famille	0,00	0,00	0,00
927	Logement	0,00	0,00	0,00
928	Aménagt., services urbains, environnem	0,00	0,00	0,00
929	Action économique	0,00	0,00	0,00
931	Opérations financières	0,00	0,00	0,00
932	Dotations & participations non affectées	0,00	0,00	
933	Impôts et taxes non affectées	0,00	0,00	
934	Transferts entre sections	0,00	0,00	
935	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	
TOTAL		0,00	0,00	(III) 0,00

Chap. / Article	Libellé (1)	Prévu	Réalisé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT				
900	Services généraux administrat° publiques	0,00	0,00	0,00
901	Sécurité et salubrité publiques	0,00	0,00	0,00
902	Enseignement - Formation	0,00	0,00	0,00
903	Culture	0,00	0,00	0,00
904	Sport et jeunesse	0,00	0,00	0,00
905	Interventions sociales et santé	0,00	0,00	0,00
906	Famille	0,00	0,00	0,00
907	Logement	0,00	0,00	0,00
908	Aménagt et services urbains, environnem	0,00	0,00	0,00
909	Action économique	0,00	0,00	0,00
910	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	
911	Dettes et autres opérations financières	0,00	0,00	0,00
912	Dotat°, subv., participat° non affectées	0,00	0,00	0,00
913	Taxes non affectées.	0,00	0,00	0,00
914	Transferts entre sections	0,00	0,00	
915	Op. d'invest. / ets d'enseignement	0,00	0,00	0,00

Chap. / Article	Libellé (1)	Prévu	Réalisé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT				
916	Opérat° invest. voirie communale	0,00	0,00	0,00
917	Opérat° sous mandat (dont trav d'office)	0,00	0,00	0,00
919	<i>Virement de la section de fonctionnem</i>	<i>0,00</i>		
95	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
001	Solde exécution invest. reporté	0,00	0,00	
TOTAL		0,00	0,00	(IV) 0,00

(1) Chapitre ou article, suivant le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	C

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par fonction :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement ».
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE – SECTIONS	A1.1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	171 508,00	171 508,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		171 508,00	171 508,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	82 651,00	82 651,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		82 651,00	82 651,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	254 159,00	254 159,00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE – FONCTIONS	A1.2

SECTION	POUR MÉMOIRE BUDGET PRÉCÉDENT (1)	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE	NON VENTILE	0 SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES
INVESTISSEMENT						
DEPENSES	79 730,00	82 651,00	82 651,00 (a)	17 996,00	0,00	0,00
90 Opérations d'équipement	61 500,00	64 655,00	64 655,00		0,00	0,00
91 Opérations non ventilées (910 à 914)	18 230,00	17 996,00	17 996,00	17 996,00		
915/916/917 OP. P/C/ DE TIERS	0,00	0,00	0,00	0,00		
918 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES	67 230,00	82 651,00	82 651,00 (b)	82 651,00	0,00	0,00
90 Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
91 Opérations non ventilées (910 à 914)	67 230,00	57 450,00	57 450,00	57 450,00		
915/916/917 OP. P/C/ DE TIERS	0,00	0,00	0,00	0,00		
919 Virement de la section de fonctionnement	12 500,00	25 201,00	25 201,00	25 201,00		
95 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		
Solde (b-a)	-12 500,00	0,00	0,00	64 655,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES	159 903,00	171 508,00	171 508,00 (c)	81 471,00	0,00	0,00
92 Services individualisés	93 565,00	90 037,00	90 037,00		0,00	0,00
93 Services communs non ventilés (931 à 935)	66 338,00	56 270,00	56 270,00	56 270,00		
936 Frais de fonction des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00		
938 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00		
939 Virement à la section d'investissement	12 500,00	25 201,00	25 201,00	25 201,00		
RECETTES	172 403,00	171 508,00	171 508,00 (d)	15 546,00	0,00	0,00
92 Services individualisés	156 403,00	155 962,00	155 962,00		0,00	0,00
93 Services communs non ventilés	16 000,00	15 546,00	15 546,00	15 546,00		
Solde (d - c)	12 500,00	0,00	0,00	-65 925,00	0,00	0,00

(1) Cf. Modalités de vote I-C.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE – FONCTIONS (suite)	A1.2

2	3	4	5	6	7	8	9
ENSEIGNEMENT FORMATION	CULTURE	SPORT ET JEUNESSE	INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	FAMILLE	LOGEMENT	AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS ENVIRONNEMENT	ACTION ECONO- MIQUE
0,00	64 655,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	64 655,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	-64 655,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

0,00	90 037,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	90 037,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	155 962,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	155 962,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	65 925,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

OPERATIONS REELLES (1)

DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRES	MONTANT	CHAPITRES	MONTANT
920 à 929 Charges ventilées	90 037,00	920 à 929 - Produits ventilés	155 962,00
931 Opérations financières (charges)	1 270,00	931 Opérations financières (produits)	0,00
932 Dotations & participations non affectées	0,00	932 Dotations & participations non affectées	0,00
933 Impôts et taxes non affectées	0,00	933 Impôts et taxes non affectées	0,00
936 Frais de fonction des groupes d'élus	0,00		
938 Dépenses imprévues	0,00		
TOTAL	91 307,00	TOTAL	155 962,00

(1) Y compris les opérations mixtes (rattachements de fin d'exercice, variation des stocks).

OPERATIONS D'ORDRE

934 Transferts entre sections	55 000,00	934 Transferts entre sections	15 546,00
935 Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	935 Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
939 Virement à la section d'investissement	25 201,00		

TOTAL OPERATIONS DE L'EXERCICE			
DEPENSES :	171 508,00	RECETTES :	171 508,00

RESULTATS ANTERIEURS (2)

002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00
Restes à réaliser (total)	0,00	Restes à réaliser (total)	0,00
TOTAL	0,00	TOTAL	0,00

(2) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

TOTAL DE LA SECTION			
DEPENSES	171 508,00	RECETTES	171 508,00

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

OPERATIONS REELLES (1)

DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRES	MONTANT	CHAPITRES	MONTANT
900 à 909 Dépenses ventilées	64 655,00	900 à 909 Recettes ventilées	0,00
911 Dettes et autres opérations financières	2 450,00	911 Dettes et autres opérations financières	2 450,00
912 Dotat°, subv., participat° non affectées	0,00	912 Dotat°, subv., participat° non affectées	0,00
913 Taxes non affectées.	0,00	913 Taxes non affectées.	0,00
915 Op. d'invest. / ets d'enseignement	0,00	915 Op. d'invest. / ets d'enseignement	0,00
916 Opérat° invest. voirie communale	0,00	916 Opérat° invest. voirie communale	0,00
917 Opérat° sous mandat (dont trav d'office)	0,00	917 Opérat° sous mandat (dont trav d'office)	0,00
918 Dépenses imprévues	0,00	95 Produits des cessions d'immobilisations	0,00
TOTAL	67 105,00	TOTAL	2 450,00

(1) Y compris les opérations mixtes (rattachements de fin d'exercice, variation des stocks).

OPERATIONS D'ORDRE

910 Opérations patrimoniales	0,00	910 Opérations patrimoniales	0,00
914 Transferts entre sections	15 546,00	914 Transferts entre sections	55 000,00
		919 Virement de la section de fonctionnem	25 201,00

TOTAL OPERATIONS DE L'EXERCICE

DEPENSES :	82 651,00	RECETTES :	82 651,00
-------------------	------------------	-------------------	------------------

RESULTATS ANTERIEURS (2)

001 Solde exécution invest. reporté	0,00	1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00
Restes à réaliser (total)	0,00	001 Solde exécution invest. reporté	0,00
TOTAL	0,00	TOTAL	0,00

(2) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

TOTAL DE LA SECTION

DEPENSES	82 651,00	RECETTES	82 651,00
-----------------	------------------	-----------------	------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B1

1 – Dépenses

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	53 675,00		53 675,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	35 562,00		35 562,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	400,00		400,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	1 270,00	0,00	1 270,00
67	Charges exceptionnelles	400,00	0,00	400,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	55 000,00	55 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		25 201,00	25 201,00
Dépenses de fonctionnement – Total		91 307,00	80 201,00	171 508,00

2 – Recettes

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	155 962,00	0,00	155 962,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	15 546,00	15 546,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		155 962,00	15 546,00	171 508,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	B2

1 – Dépenses

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	13 815,00	13 815,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 450,00	0,00	2 450,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		1 731,00	1 731,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	64 655,00	0,00	64 655,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	67 105,00	15 546,00	82 651,00

	Dépenses totales	Résultat reporté (après vote du CA)	TOTAL SECTION
Fonctionnement (voir page précédente)	A1 171 508,00	D002 0,00	171 508,00
Investissement	B1 82 651,00	D001 0,00	82 651,00

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	B2

2 – Recettes

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 450,00	0,00	2 450,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		55 000,00	55 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		25 201,00	25 201,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		2 450,00	80 201,00	82 651,00

	Recettes totales	Résultat reporté (après vote du CA)	Affectation (après vote du CA)	TOTAL SECTION
Fonctionnement (voir page précédente)	A2 171 508,00	R002 0,00		171 508,00
Investissement	B2 82 651,00	R001 0,00	R1068 0,00	82 651,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

1 – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	159 903,00	171 508,00	171 508,00
920	Services généraux admin. publiqu. Locale	0,00	0,00	0,00
921	Sécurité et salubrité publiques	0,00	0,00	0,00
922	Enseignement - Formation	0,00	0,00	0,00
923	Culture	93 565,00	90 037,00	90 037,00
924	Sport et jeunesse	0,00	0,00	0,00
925	Interventions sociales et santé	0,00	0,00	0,00
926	Famille	0,00	0,00	0,00
927	Logement	0,00	0,00	0,00
928	Aménagt., services urbains, environnemt	0,00	0,00	0,00
929	Action économique	0,00	0,00	0,00
931	Opérations financières	1 338,00	1 270,00	1 270,00
932	Dotations & participations non affectées	0,00	0,00	0,00
933	Impôts et taxes non affectées	0,00	0,00	0,00
934	<i>Transferts entre sections (5)</i>	<i>65 000,00</i>	<i>55 000,00</i>	<i>55 000,00</i>
935	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
936	Frais de fonction des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
938	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
939	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>12 500,00</i>	<i>25 201,00</i>	<i>25 201,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) A l'exclusion du virement à la section d'investissement.

RESTES A REALISER (DEPENSES) (6)		0,00
RESULTAT REPORTE (6) – DEFICIT		0,00
CUMUL		171 508,00

(6) A n'inscrire que si le CA a été voté après délibération du conseil municipal. En cas de reprise anticipée, ne reporter en recette que le solde de l'excédent de fonctionnement sur le besoin de financement : cf. instruction M. 14.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

2 – RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	RECETTES DE L'EXERCICE	172 403,00	171 508,00	171 508,00
920	Services généraux admin. publiq. Locale	0,00	0,00	0,00
921	Sécurité et salubrité publiques	0,00	0,00	0,00
922	Enseignement - Formation	0,00	0,00	0,00
923	Culture	156 403,00	155 962,00	155 962,00
924	Sport et jeunesse	0,00	0,00	0,00
925	Interventions sociales et santé	0,00	0,00	0,00
926	Famille	0,00	0,00	0,00
927	Logement	0,00	0,00	0,00
928	Aménagt., services urbains, environnemt	0,00	0,00	0,00
929	Action économique	0,00	0,00	0,00
931	Opérations financières	0,00	0,00	0,00
932	Dotations & participations non affectées	0,00	0,00	0,00
933	Impôts et taxes non affectées	0,00	0,00	0,00
934	<i>Transferts entre sections</i>	<i>16 000,00</i>	<i>15 546,00</i>	<i>15 546,00</i>
935	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Modalités de vote, I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

RESTES A REALISER (RECETTES) (5)			0,00
RESULTAT REPORTE (5) – EXCEDENT			0,00
CUMUL			171 508,00

(5) A n'inscrire que si le CA a été voté après la délibération de l'assemblée délibérante. En cas de reprise anticipée, ne reporter en recette que le solde de l'excédent de fonctionnement sur le besoin de financement : cf. instruction M. 14.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	A0

DETAIL DU CHAPITRE 920 : Services généraux des administrations publiques locales

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
920-2	<u>Administration générale</u>	0,00	0,00	0,00
920-3	<u>Justice</u>	0,00	0,00	0,00
920-4	<u>Coopérat° décentralisée, act° européenne</u>	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
920-2	<u>Administration générale</u>	0,00	0,00	0,00
920-3	<u>Justice</u>	0,00	0,00	0,00
920-4	<u>Coopérat° décentralisée, act° européenne</u>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	A1

DETAIL DU CHAPITRE 921 : Sécurité et salubrité publiques

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
921-1	<u>Sécurité intérieure</u>	0,00	0,00	0,00
921-2	<u>Hygiène et salubrité publique</u>	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
921-1	<u>Sécurité intérieure</u>	0,00	0,00	0,00
921-2	<u>Hygiène et salubrité publique</u>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	A2

DETAIL DU CHAPITRE 922 : Enseignement - Formation

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
922-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00
922-1	<u>Enseignement du premier degré</u>	0,00	0,00	0,00
922-2	<u>Enseignement du deuxième degré</u>	0,00	0,00	0,00
922-3	<u>Enseignement supérieur</u>	0,00	0,00	0,00
922-4	<u>Formation continue</u>	0,00	0,00	0,00
922-5	<u>Services annexes de l'enseignement</u>	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
922-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00
922-1	<u>Enseignement du premier degré</u>	0,00	0,00	0,00
922-2	<u>Enseignement du deuxième degré</u>	0,00	0,00	0,00
922-3	<u>Enseignement supérieur</u>	0,00	0,00	0,00
922-4	<u>Formation continue</u>	0,00	0,00	0,00
922-5	<u>Services annexes de l'enseignement</u>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	A3

DETAIL DU CHAPITRE 923 : Culture

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	93 565,00	90 037,00	90 037,00
923-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00
923-1	<u>Expression artistique</u>	93 565,00	90 037,00	90 037,00
92314	Cinémas et autres salles de spectacles	93 565,00	90 037,00	90 037,00
923-2	<u>Conservation & diffusion des patrimoines</u>	0,00	0,00	0,00
923-3	<u>Action culturelle</u>	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	156 403,00	155 962,00	155 962,00
923-0	<u>Services communs</u>	125 103,00	120 662,00	120 662,00
923-1	<u>Expression artistique</u>	31 300,00	35 300,00	35 300,00
92314	Cinémas et autres salles de spectacles	31 300,00	35 300,00	35 300,00
923-2	<u>Conservation & diffusion des patrimoines</u>	0,00	0,00	0,00
923-3	<u>Action culturelle</u>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	A4

DETAIL DU CHAPITRE 924 : Sport et jeunesse

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
924-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00
924-1	<u>Sports</u>	0,00	0,00	0,00
924-2	<u>Jeunesse</u>	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
924-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00
924-1	<u>Sports</u>	0,00	0,00	0,00
924-2	<u>Jeunesse</u>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	A5

DETAIL DU CHAPITRE 925 : Interventions sociales et santé

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
925-1	<u>Santé</u>	0,00	0,00	0,00
925-2	<u>Interventions sociales</u>	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
925-1	<u>Santé</u>	0,00	0,00	0,00
925-2	<u>Interventions sociales</u>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	A6

DETAIL DU CHAPITRE 926 : Famille

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
926-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00
926-1	<u>Services en faveur des personnes âgées</u>	0,00	0,00	0,00
926-2	<u>Actions en faveur de la maternité</u>	0,00	0,00	0,00
926-3	<u>Aides à la famille</u>	0,00	0,00	0,00
926-4	<u>Crèches et garderies</u>	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
926-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00
926-1	<u>Services en faveur des personnes âgées</u>	0,00	0,00	0,00
926-2	<u>Actions en faveur de la maternité</u>	0,00	0,00	0,00
926-3	<u>Aides à la famille</u>	0,00	0,00	0,00
926-4	<u>Crèches et garderies</u>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	A7

DETAIL DU CHAPITRE 927 : Logement

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
927-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00
927-1	<u>Parc privé de la ville</u>	0,00	0,00	0,00
927-2	<u>Aide au secteur locatif</u>	0,00	0,00	0,00
927-3	<u>Aides à l'accession à la propriété</u>	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
927-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00
927-1	<u>Parc privé de la ville</u>	0,00	0,00	0,00
927-2	<u>Aide au secteur locatif</u>	0,00	0,00	0,00
927-3	<u>Aides à l'accession à la propriété</u>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	A8

DETAIL DU CHAPITRE 928 : Aménagement et services urbains, environnement

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
928-1	<u>Services urbains</u>	0,00	0,00	0,00
928-2	<u>Aménagement urbain</u>	0,00	0,00	0,00
928-3	<u>Environnement</u>	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
928-1	<u>Services urbains</u>	0,00	0,00	0,00
928-2	<u>Aménagement urbain</u>	0,00	0,00	0,00
928-3	<u>Environnement</u>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	A9

DETAIL DU CHAPITRE 929 : Action économique

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
929-0	<u>Interventions économiques</u>	0,00	0,00	0,00
929-1	<u>Foires et marchés</u>	0,00	0,00	0,00
929-2	<u>Aides à l'agriculture et aux industries</u>	0,00	0,00	0,00
929-3	<u>Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP</u>	0,00	0,00	0,00
929-4	<u>Aides commerce, services marchands</u>	0,00	0,00	0,00
929-5	<u>Aides au tourisme</u>	0,00	0,00	0,00
929-6	<u>Aides aux services publics</u>	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
929-0	<u>Interventions économiques</u>	0,00	0,00	0,00
929-1	<u>Foires et marchés</u>	0,00	0,00	0,00
929-2	<u>Aides à l'agriculture et aux industries</u>	0,00	0,00	0,00
929-3	<u>Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP</u>	0,00	0,00	0,00
929-4	<u>Aides commerce, services marchands</u>	0,00	0,00	0,00
929-5	<u>Aides au tourisme</u>	0,00	0,00	0,00
929-6	<u>Aides aux services publics</u>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	A10

93 – Services communs non ventilés

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	78 838,00	81 471,00	81 471,00
931	Opérations financières	1 338,00	1 270,00	1 270,00
932	Dotations & participations non affectées	0,00	0,00	0,00
933	Impôts et taxes non affectées	0,00	0,00	0,00
934	<i>Transferts entre sections</i>	<i>65 000,00</i>	<i>55 000,00</i>	<i>55 000,00</i>
935	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
936	Frais de fonction des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
938	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
939	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>12 500,00</i>	<i>25 201,00</i>	<i>25 201,00</i>
	RECETTES DE L'EXERCICE	16 000,00	15 546,00	15 546,00
931	Opérations financières	0,00	0,00	0,00
932	Dotations & participations non affectées	0,00	0,00	0,00
933	Impôts et taxes non affectées	0,00	0,00	0,00
934	<i>Transferts entre sections</i>	<i>16 000,00</i>	<i>15 546,00</i>	<i>15 546,00</i>
935	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	A10-1

CHAPITRE 931 – Opérations financières

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	1 338,00	1 270,00	1 270,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 380,00	1 310,00	1 310,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-42,00	-40,00	-40,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE

Pour information (5) :	66112	7622
Montant des ICNE de l'exercice	0,00	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-40,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif (idem pour le compte 7622).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	A10-2

CHAPITRE 932 – Dotations et participations non affectées

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE (5)	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE (5)	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre 932 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	A10-3

CHAPITRE 933 – Impôts et taxes non affectées

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	A10-4

CHAPITRE 934 – Transferts entre sections (A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE (5) (7) (8) (Autofinancement)	65 000,00	55 000,00	55 000,00
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	<i>65 000,00</i>	<i>55 000,00</i>	<i>55 000,00</i>
	RECETTES DE L'EXERCICE (6) (7) (8)	16 000,00	15 546,00	15 546,00
7768	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>	<i>1 731,00</i>	<i>1 731,00</i>	<i>1 731,00</i>
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	<i>14 269,00</i>	<i>13 815,00</i>	<i>13 815,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Egales aux recettes du chapitre 914 en investissement.

(6) Egales aux dépenses du chapitre 914 en investissement.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 pour les recettes, 675 et 676 pour les dépenses (cf chapitre 95 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 6815 et 7815 peuvent figurer dans le détail du chapitre 934 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	A10-5

CHAPITRE 935 – Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE (5)	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE (6)	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Egales aux recettes du chapitre 935.

(6) Egales aux dépenses du chapitre 935.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	A10-6

CHAPITRE 936 – Frais de fonctionnement des groupes d'élus

(Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de 100.000 habitants et plus)

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

CHAPITRE 938 – Dépenses imprévues

0,00	0,00	0,00
------	------	------

CHAPITRE 939 – Virement à la section d'investissement

12 500,00	25 201,00	25 201,00
-----------	-----------	-----------

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

1 – DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	79 730,00	82 651,00	82 651,00
900	Services généraux administrat° publiques	0,00	0,00	0,00
901	Sécurité et salubrité publiques	0,00	0,00	0,00
902	Enseignement - Formation	0,00	0,00	0,00
903	Culture	61 500,00	64 655,00	64 655,00
904	Sport et jeunesse	0,00	0,00	0,00
905	Interventions sociales et santé	0,00	0,00	0,00
906	Famille	0,00	0,00	0,00
907	Logement	0,00	0,00	0,00
908	Aménagt et services urbains, environnemt	0,00	0,00	0,00
909	Action économique	0,00	0,00	0,00
910	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
911	Dettes et autres opérations financières	2 230,00	2 450,00	2 450,00
912	Dotat°, subv., participat° non affectées	0,00	0,00	0,00
913	Taxes non affectées.	0,00	0,00	0,00
914	<i>Transferts entre sections</i>	<i>16 000,00</i>	<i>15 546,00</i>	<i>15 546,00</i>
915	Op. d'invest. / ets d'enseignement	0,00	0,00	0,00
916	Opérat° invest. voirie communale	0,00	0,00	0,00
917	Opérat° sous mandat (dont trav d'office)	0,00	0,00	0,00
918	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

RESTES A REALISER (DEPENSES) (5)			0,00
RESULTAT REPORTE (5) – DEFICIT			0,00
CUMUL			82 651,00

(5) A n'inscrire que si le CA a été voté après délibération du conseil municipal. En cas de reprise anticipée ne reporter en recette que le solde de l'excédent de fonctionnement sur le besoin de financement : cf. instruction M. 14.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

2 – RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	RECETTES DE L'EXERCICE	67 230,00	82 651,00	82 651,00
900	Services généraux administrat° publiques	0,00	0,00	0,00
901	Sécurité et salubrité publiques	0,00	0,00	0,00
902	Enseignement - Formation	0,00	0,00	0,00
903	Culture	0,00	0,00	0,00
904	Sport et jeunesse	0,00	0,00	0,00
905	Interventions sociales et santé	0,00	0,00	0,00
906	Famille	0,00	0,00	0,00
907	Logement	0,00	0,00	0,00
908	Aménagt et services urbains, environnem	0,00	0,00	0,00
909	Action économique	0,00	0,00	0,00
910	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
911	Dettes et autres opérations financières	2 230,00	2 450,00	2 450,00
912	Dotat°, subv., participat° non affectées	0,00	0,00	0,00
913	Taxes non affectées.	0,00	0,00	0,00
914	<i>Transferts entre sections (5)</i>	<i>65 000,00</i>	<i>55 000,00</i>	<i>55 000,00</i>
915	Op. d'invest. / ets d'enseignement	0,00	0,00	0,00
916	Opérat° invest. voirie communale	0,00	0,00	0,00
917	Opérat° sous mandat (dont trav d'office)	0,00	0,00	0,00
919	<i>Virement de la section de fonctionnem</i>	<i>12 500,00</i>	<i>25 201,00</i>	<i>25 201,00</i>
95	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) A l'exclusion du virement de la section de fonctionnement et des recettes d'ordre de section à section des chapitres 915, 916 et 917.

RESTES A REALISER (RECETTES) (6)			0,00
RESULTAT REPORTE (6) – EXCEDENT			0,00
AFFECTATION EN RESERVES (1068) (6)			0,00
CUMUL			82 651,00

(6) A n'inscrire que si le CA a été voté après la délibération de l'assemblée délibérante. En cas de reprise anticipée, ne reporter en recette que le solde de l'excédent de fonctionnement sur le besoin de financement : cf. instruction M. 14.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	B0

DETAIL DU CHAPITRE 900 : Services généraux des administrations publiques locales

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
900-2	<u>Administration générale</u>	0,00	0,00	0,00
900-3	<u>Justice</u>	0,00	0,00	0,00
900-4	<u>Coopérat° décentralisée. act° européenne</u>	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
900-2	<u>Administration générale</u>	0,00	0,00	0,00
900-3	<u>Justice</u>	0,00	0,00	0,00
900-4	<u>Coopérat° décentralisée. act° européenne</u>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	B1

DETAIL DU CHAPITRE 901 : Sécurité et salubrité publiques

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
901-1	<u>Sécurité intérieure</u>	0,00	0,00	0,00
901-2	<u>Hygiène et salubrité publique</u>	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
901-1	<u>Sécurité intérieure</u>	0,00	0,00	0,00
901-2	<u>Hygiène et salubrité publique</u>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	B2

DETAIL DU CHAPITRE 902 : Enseignement - Formation

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
902-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00
902-1	<u>Enseignement du premier degré</u>	0,00	0,00	0,00
902-2	<u>Enseignement du deuxième degré</u>	0,00	0,00	0,00
902-3	<u>Enseignement supérieur</u>	0,00	0,00	0,00
902-4	<u>Formation continue</u>	0,00	0,00	0,00
902-5	<u>Services annexes de l'enseignement</u>	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
902-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00
902-1	<u>Enseignement du premier degré</u>	0,00	0,00	0,00
902-2	<u>Enseignement du deuxième degré</u>	0,00	0,00	0,00
902-3	<u>Enseignement supérieur</u>	0,00	0,00	0,00
902-4	<u>Formation continue</u>	0,00	0,00	0,00
902-5	<u>Services annexes de l'enseignement</u>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	B3

DETAIL DU CHAPITRE 903 : Culture

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	61 500,00	64 655,00	64 655,00
903-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00
903-1	<u>Expression artistique</u>	61 500,00	64 655,00	64 655,00
90314	Cinémas et autres salles de spectacles	61 500,00	64 655,00	64 655,00
903-2	<u>Conservat° et diffusion des patrimoines</u>	0,00	0,00	0,00
903-3	<u>Action culturelle</u>	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
903-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00
903-1	<u>Expression artistique</u>	0,00	0,00	0,00
903-2	<u>Conservat° et diffusion des patrimoines</u>	0,00	0,00	0,00
903-3	<u>Action culturelle</u>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	B4

DETAIL DU CHAPITRE 904 : Sport et jeunesse

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
904-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00
904-1	<u>Sports</u>	0,00	0,00	0,00
904-2	<u>Jeunesse</u>	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
904-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00
904-1	<u>Sports</u>	0,00	0,00	0,00
904-2	<u>Jeunesse</u>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	B5

DETAIL DU CHAPITRE 905 : Interventions sociales et santé

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
905-1	<u>Santé</u>	0,00	0,00	0,00
905-2	<u>Interventions sociales</u>	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
905-1	<u>Santé</u>	0,00	0,00	0,00
905-2	<u>Interventions sociales</u>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	B6

DETAIL DU CHAPITRE 906 : Famille

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
906-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00
906-1	<u>Services en faveur des personnes âgées</u>	0,00	0,00	0,00
906-2	<u>Actions en faveur de la maternité</u>	0,00	0,00	0,00
906-3	<u>Aides à la famille</u>	0,00	0,00	0,00
906-4	<u>Crèches et garderies</u>	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
906-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00
906-1	<u>Services en faveur des personnes âgées</u>	0,00	0,00	0,00
906-2	<u>Actions en faveur de la maternité</u>	0,00	0,00	0,00
906-3	<u>Aides à la famille</u>	0,00	0,00	0,00
906-4	<u>Crèches et garderies</u>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	B7

DETAIL DU CHAPITRE 907 : Logement

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
907-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00
907-1	<u>Parc privé de la ville</u>	0,00	0,00	0,00
907-2	<u>Aide au secteur locatif</u>	0,00	0,00	0,00
907-3	<u>Aides à l'accession à la propriété</u>	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
907-0	<u>Services communs</u>	0,00	0,00	0,00
907-1	<u>Parc privé de la ville</u>	0,00	0,00	0,00
907-2	<u>Aide au secteur locatif</u>	0,00	0,00	0,00
907-3	<u>Aides à l'accession à la propriété</u>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	B8

DETAIL DU CHAPITRE 908 : Aménagement et services urbains, environnement

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
908-1	<u>Services urbains</u>	0,00	0,00	0,00
908-2	<u>Aménagement urbain</u>	0,00	0,00	0,00
908-3	<u>Environnement</u>	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
908-1	<u>Services urbains</u>	0,00	0,00	0,00
908-2	<u>Aménagement urbain</u>	0,00	0,00	0,00
908-3	<u>Environnement</u>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES FONCTIONNELS	B9

DETAIL DU CHAPITRE 909 : Action économique

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
909-0	<u>Interventions économiques</u>	0,00	0,00	0,00
909-1	<u>Foires et marchés</u>	0,00	0,00	0,00
909-2	<u>Aides à l'agriculture et aux industries</u>	0,00	0,00	0,00
909-3	<u>Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP</u>	0,00	0,00	0,00
909-4	<u>Aides commerce, services marchands</u>	0,00	0,00	0,00
909-5	<u>Aides au tourisme</u>	0,00	0,00	0,00
909-6	<u>Aides aux services publics</u>	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
909-0	<u>Interventions économiques</u>	0,00	0,00	0,00
909-1	<u>Foires et marchés</u>	0,00	0,00	0,00
909-2	<u>Aides à l'agriculture et aux industries</u>	0,00	0,00	0,00
909-3	<u>Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP</u>	0,00	0,00	0,00
909-4	<u>Aides commerce, services marchands</u>	0,00	0,00	0,00
909-5	<u>Aides au tourisme</u>	0,00	0,00	0,00
909-6	<u>Aides aux services publics</u>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	B10

91 et 95 – Opérations non ventilées

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	18 230,00	17 996,00	17 996,00
910	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00
911	Dettes et autres opérations financières	2 230,00	2 450,00	2 450,00
912	Dotat°, subv., participat° non affectées	0,00	0,00	0,00
913	Taxes non affectées.	0,00	0,00	0,00
914	<i>Transferts entre sections</i>	16 000,00	15 546,00	15 546,00
915	Op. d'invest. / ets d'enseignement	0,00	0,00	0,00
916	Opérat° invest. voirie communale	0,00	0,00	0,00
917	Opérat° sous mandat (dont trav d'office)	0,00	0,00	0,00
918	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	79 730,00	82 651,00	82 651,00
910	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00
911	Dettes et autres opérations financières	2 230,00	2 450,00	2 450,00
912	Dotat°, subv., participat° non affectées	0,00	0,00	0,00
913	Taxes non affectées.	0,00	0,00	0,00
914	<i>Transferts entre sections</i>	65 000,00	55 000,00	55 000,00
915	Op. d'invest. / ets d'enseignement	0,00	0,00	0,00
916	Opérat° invest. voirie communale	0,00	0,00	0,00
917	Opérat° sous mandat (dont trav d'office)	0,00	0,00	0,00
919	<i>Virement de la section de fonctionnemt</i>	12 500,00	25 201,00	25 201,00
95	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	B10-0

CHAPITRE 910 – Opérations patrimoniales

(Intégrations et sorties d'actif – opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement)

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	B10-1

CHAPITRE 911 – Dettes et autres opérations financières

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	2 230,00	2 450,00	2 450,00
1641	Emprunts en euros	2 230,00	2 450,00	2 450,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	2 230,00	2 450,00	2 450,00
1641	Emprunts en euros	2 230,00	2 450,00	2 450,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	B10-2

CHAPITRE 912 – Dotations, subventions et participations non affectées

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	B10-3

CHAPITRE 913 – Taxes non affectées (A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS NON VENTILEES	B10-4

CHAPITRE 914 – Transferts entre sections

Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE (5)	16 000,00	15 546,00	15 546,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>16 000,00</i>	<i>15 546,00</i>	<i>15 546,00</i>
13911	<i>Etat et établissements nationaux</i>	<i>6 869,00</i>	<i>6 800,00</i>	<i>6 800,00</i>
13912	<i>Sub. transf cpte résult. Régions</i>	<i>3 400,00</i>	<i>3 400,00</i>	<i>3 400,00</i>
13913	<i>Sub. transf cpte résult. Départements</i>	<i>4 000,00</i>	<i>3 615,00</i>	<i>3 615,00</i>
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>	<i>1 731,00</i>	<i>1 731,00</i>	<i>1 731,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	RECETTES DE L'EXERCICE (6)	65 000,00	55 000,00	55 000,00
28041412	<i>Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations</i>	<i>1 731,00</i>	<i>1 731,00</i>	<i>1 731,00</i>
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	<i>867,00</i>	<i>1 000,00</i>	<i>1 000,00</i>
28132	<i>Immeubles de rapport</i>	<i>52 975,00</i>	<i>43 200,00</i>	<i>43 200,00</i>
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	<i>400,00</i>	<i>1 000,00</i>	<i>1 000,00</i>
281538	<i>Autres réseaux</i>	<i>500,00</i>	<i>1 000,00</i>	<i>1 000,00</i>
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	<i>2 000,00</i>	<i>1 000,00</i>	<i>1 000,00</i>
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	<i>200,00</i>	<i>200,00</i>	<i>200,00</i>
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	<i>150,00</i>	<i>200,00</i>	<i>200,00</i>
28184	<i>Mobilier</i>	<i>5 000,00</i>	<i>1 500,00</i>	<i>1 500,00</i>
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	<i>1 177,00</i>	<i>4 169,00</i>	<i>4 169,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-C.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5)Egales aux recettes du chapitre 934 en fonctionnement.

(6)Egales aux dépenses du chapitre 934 en fonctionnement.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS DEPENSES IMPREVUES – VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	B10-5

RECAPITULATION DES CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

Article	Libellé	VOTE (4)
	DEPENSES DE L'EXERCICE (1)	0,00
915	Op. d'invest. / ets d'enseignement	0,00
916	Opérat° invest. voirie communale	0,00
917	Opérat° sous mandat (dont trav d'office)	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE (1)	0,00
915	Op. d'invest. / ets d'enseignement	0,00
916	Opérat° invest. voirie communale	0,00
917	Opérat° sous mandat (dont trav d'office)	0,00

(1) Une ligne par opération. Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour le compte de tiers.

SECTION D'INVESTISSEMENT – Dépenses imprévues (918)

POUR MÉMOIRE BUDGET PRÉCÉDENT	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE
0,00	0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – Virements de la section de fonctionnement (919)

POUR MÉMOIRE BUDGET PRÉCÉDENT	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE
12 500,00	25 201,00	25 201,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – Produits des cessions d'immobilisations (95)

POUR MÉMOIRE BUDGET PRÉCÉDENT	PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE
0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE – VUE D'ENSEMBLE – SECTION DE FONCTIONNEMENT

IV

A1

Comptes par nature	LIBELLE	920 Services généraux administrat° publiq. I	921 Sécurité et salubrité publiques	922 Enseignement - Formation	923 Culture
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00	90 037,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	53 675,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	35 562,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	400,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	400,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00	155 962,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	155 962,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00

RESTES A REALISER (1)

DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPENSES TOTALES	0,00	0,00	0,00	90 037,00
RECETTES TOTALES	0,00	0,00	0,00	155 962,00
SOLDE CUMULE	0,00	0,00	0,00	65 925,00

(1) A n'inscrire que si le compte administratif a été voté par l'assemblée délibérante. En cas de reprise anticipée ne reporter en recette que le solde de l'excédent de fonctionnement sur le besoin de fonctionnement : cf. instruction M. 14.

IV – ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE – VUE D’ENSEMBLE – SECTION DE FONCTIONNEMENT

A1

924 Sport et jeunesse	925 Interventions sociales et santé	926 Famille	927 Logement	928 Aménagt, services urbains, environnemt	929 Action économique	TOTAL
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 037,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 675,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 562,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 962,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 962,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 037,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 962,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 925,00

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1

PRESENTATION PAR NATURE – 920 – Services généraux des administrations publiques locales

Comptes par nature	LIBELLE	920-2 Administration générale		
		920-20 Administration générale collectivité	920-21 Assemblée locale	920-22 Administration générale de l'état
	DEPENSES TOTALES	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
	RECETTES TOTALES	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1

PRESENTATION PAR NATURE – 921 – Sécurité et salubrité publiques

Comptes par nature	LIBELLE	921-1 Sécurité intérieure				
		921-10 Services communs	921-11 Police nationale	921-12 Police municipale	921-13 Pompiers, incendies et secours	921-14 Autres services de protection civile
	DEPENSES TOTALES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES TOTALES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE – 921 – Sécurité et salubrité publiques

Sous-total 921-1	921-2 Hygiène et salubrité publique	TOTAL DE LA FONCTION 921
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1

PRESENTATION PAR NATURE – 922 – Enseignement - Formation

Comptes par nature	LIBELLE	922-0 Services communs	922-1 Enseignement du premier degré			
			922-11 Ecoles maternelles	922-12 Ecoles primaires	922-13 Classes regroupées	Sous-total 922-1
	DEPENSES TOTALES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES TOTALES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1

PRESENTATION PAR NATURE – 922 – Enseignement - Formation

922-2 Enseignement du deuxième degré	922-3 Enseignement supérieur	922-4 Formation continue	922-5 Services annexes de l'enseignement					Sous-total 922-5	TOTAL de la fonction 922
			922-51 Hébergement et restauration scolaire	922-52 Transports scolaires	922-53 Sport scolaire	922-54 Médecine scolaire	922-55 Classes découverte, services annexes		
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1

PRESENTATION PAR NATURE – 923 – Culture

Comptes par nature	LIBELLE	923-0 Services communs	923-1 Expression artistique			
			923-11 Expression musicale, lyrique et choré.	923-12 Arts plastiques, activités artistiques	923-13 Théâtres	923-14 Cinémas et autres salles de spectacles
	DEPENSES TOTALES	0,00	0,00	0,00	0,00	90 037,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	53 675,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	35 562,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
	RECETTES TOTALES	120 662,00	0,00	0,00	0,00	35 300,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	120 662,00	0,00	0,00	0,00	35 300,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1

PRESENTATION PAR NATURE – 923 – Culture

Sous- total 923-1	923-2 Conservation & diffusion des patrimoines					Sous-total 923-2	923-3 Action culturelle	Total de la fonction 923
	923-21 Bibliothèques et médiathèques	923-22 Musées	923-23 Archives	923-24 Entretien du patrimoine culturel				
90 037,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 037,00
53 675,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 675,00
35 562,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 562,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
35 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 962,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
35 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 962,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1

PRESENTATION PAR NATURE – 924 – Sport et jeunesse

Comptes par nature	LIBELLE	924-0 Services communs	924-1 Sports			
			924-11 Salles de sport, gymnases	924-12 Stades	924-13 Piscines	924-14 Autres équipements sportifs ou de loisir
	DEPENSES TOTALES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES TOTALES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1

PRESENTATION PAR NATURE – 925 – Interventions sociales et santé

Comptes par nature	LIBELLE	925-1 Santé				925-2 Interventions sociales	
		925-10 Services communs	925-11 Dispensaires, établissements sanitaires	925-12 Actions de prévention sanitaire	Sous-total 925-1	925-20 Services communs	925-21 Services à caractère social handicapés
	DEPENSES TOTALES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES TOTALES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE – 926 – Famille

Comptes par nature	LIBELLE	926-0 Services communs	926-1 Services en faveur des personnes âgées	926-2 Actions en faveur de la maternité	926-3 Aides à la famille	926-4 Crèches et garderies	TOTAL de la fonction 926
	DEPENSES TOTALES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES TOTALES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1

PRESENTATION PAR NATURE – 927 – Logement

Comptes par nature	LIBELLE	927-0 Services communs	927-1 Parc privé de la ville	927-2 Aide au secteur locatif	927-3 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL de la fonction 927
	DEPENSES TOTALES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES TOTALES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1

PRESENTATION PAR NATURE – 928 – Aménagement et services urbains, environnement

Comptes par nature	LIBELLE	928 -1 Services urbains						
		928-10 Services communs	928-11 Eau et assainissement	928-12 Collecte et traitement ordures ménagères	928-13 Propreté urbaine	928-14 Eclairage public	928-15 Transports urbains	928-16 Autres réseaux et services divers
	DEPENSES TOTALES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES TOTALES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1

PRESENTATION PAR NATURE – 929 – Action économique

Comptes par nature	LIBELLE	929-0 Interventions économiques	929-1 Foires et marchés	929-2 Aides à l'agriculture et aux industries	929-3 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	929-4 Aides commerce, services marchands
	DEPENSES TOTALES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES TOTALES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE – VUE D'ENSEMBLE – SECTION D'INVESTISSEMENT

IV

A1

Comptes par nature	LIBELLE	900 Services généraux administrat° publiques	901 Sécurité et salubrité publiques	902 Enseignement - Formation	903 Culture
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00	64 655,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	64 655,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

RESTES A REALISER (1)

DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPENSES TOTALES	0,00	0,00	0,00	64 655,00
RECETTES TOTALES	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE CUMULE	0,00	0,00	0,00	-64 655,00

(1) N'inscrire que les recettes spécifiquement affectés à des équipements.

IV – ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE – VUE D'ENSEMBLE – SECTION D'INVESTISSEMENT

A1

904 Sport et jeunesse	905 Interventions sociales et santé	906 Famille	907 Logement	908 Aménagt et services urbains, environnemt	909 Action économique	TOTAL
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 655,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 655,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 655,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-64 655,00

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1

PRESENTATION PAR NATURE – 900 – Services généraux des administrations publiques locales

Comptes par nature	LIBELLE	900-2 Administration générale		
		900-20 Administration générale collectivité	900-21 Assemblée locale	900-22 Administration générale de l'état
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE (1)	0,00	0,00	0,00
13 (2)	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00

(1) N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à des équipements.

(2) A l'exclusion du compte 138.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1

PRESENTATION PAR NATURE – 901 – Sécurité et salubrité publiques

Comptes par nature	LIBELLE	901-1 Sécurité intérieure				
		901-10	901-11 Sécurité intérieure	901-12 Hygiène et salubrité publique	901-13	901-14
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 (2)	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à des équipements.

(2) A l'exclusion du compte 138.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1

PRESENTATION PAR NATURE – 902 – Enseignement - Formation

Comptes par nature	LIBELLE	902-0 Services communs	902-1 Enseignement du premier degré			
			902-11 Ecoles maternelles	902-12 Ecoles primaires	902-13 Classes regroupées	Sous-total 902-1
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 (2)	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à des équipements.

(2) A l'exclusion du compte 138.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1

PRESENTATION PAR NATURE – 903 – Culture

Comptes par nature	LIBELLE	903-0 Services communs	903-1 Expression artistique			
			903-11 Expression musicale, lyrique et choré.	903-12 Arts plastiques et activités artistiques	903-13 Théâtres	903-14 Cinémas et autres salles de spectacles
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00	0,00	64 655,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	64 655,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 (2)	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à des équipements.

(2) A l'exclusion du compte 138.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1

PRESENTATION PAR NATURE – 903 – Culture

Sous- total 903-1	903-2 Conservat° et diffusion des patrimoines					Sous-total 903-2	903-3 Action culturelle	Total de la fonction 903
	903-21 Bibliothèques et médiathèques	903-22 Musées	903-23 Archives	903-24 Entretien du patrimoine culturel				
64 655,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 655,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64 655,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 655,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1

PRESENTATION PAR NATURE – 904 – Sport et jeunesse

Comptes par nature	LIBELLE	904-0 Services communs	904-1 Sports			
			904-11 Salles de sport, gymnases	904-12 Stades	904-13 Piscines	904-14 Autres équipements sportifs ou de loisir
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 (2)	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à des équipements.

(2) A l'exclusion du compte 138.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1

PRESENTATION PAR NATURE – 905 – Interventions sociales et santé

Comptes par nature	LIBELLE	905-1 Santé				905-2 Interventions sociales	
		905-10 Services communs	905-11 Dispensaires et établissements sanitaires	905-12 Actions de prévention sanitaire	Sous-total 905-1	905-20 Services communs	905-21 Services à caractère social handicapés
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 (2)	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à des équipements.

(2) A l'exclusion du compte 138.

IV – ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1

PRESENTATION PAR NATURE – 906 – Famille

Comptes par nature	LIBELLE	906-0 Services communs	906-1 Services en faveur des personnes âgées	906-2 Actions en faveur de la maternité	906-3 Aides à la famille	906-4 Crèches et garderies	TOTAL de la fonction 906
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 (2)	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à des équipements.

(2) A l'exclusion du compte 138.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1

PRESENTATION PAR NATURE – 907 – Logement

Comptes par nature	LIBELLE	907-0 Services communs	907-1 Parc privé de la ville	907-2 Aide au secteur locatif	907-3 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL de la fonction 907
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 (2)	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à des équipements.

(2) A l'exclusion du compte 138.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1

PRESENTATION PAR NATURE – 908 – Aménagement et services urbains, environnement

Comptes par nature	LIBELLE	908 -1 Services urbains						
		908-10 Services communs	908-11 Eau et assainissement	908-12 Collecte et traitement ordures ménagères	908-13 Propreté urbaine	908-14 Eclairage public	908-15 Transports urbains	908-16 Autres réseaux et services divers
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 (2)	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à des équipements.

(2) A l'exclusion du compte 138.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1

PRESENTATION PAR NATURE – 909 – Action économique

Comptes par nature	LIBELLE	909-0 Interventions économiques	909-1 Foires et marchés	909-2 Aides à l'agriculture et aux industries	909-3 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	909-4 Aides commerce, services marchands
	DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 (2)	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à des équipements.

(2) A l'exclusion du compte 138.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 776 828,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 776 828,00									
2012GDS	CAISSE D'EPARGNE	29/03/2012	29/03/2012	05/08/2013	33 830,00	F	Taux fixe à 5.19 %	5,190	5,190		A	P	O	A-1
2015-2GDS	BANQUE POSTALE	14/04/2015	06/11/2015	01/03/2016	1 711,00	F	Euribor 03 M + 1.11	1,040	1,060		T	P	O	A-1
2016-BGDS	CAISSE D'EPARGNE	05/06/2016	05/06/2016	05/12/2017	1 855,00	F	Taux fixe à 1.7 %	1,700	1,700		A	P	O	A-1
2017 BP-GDS	SOCIETE GENERALE	02/06/2017	16/10/2017	16/01/2018	2 025,00	V	(Euribor 03 M + 0.58)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,580	0,590		T	C	O	A-1
2018- B GDS	ARKEA	09/07/2018	09/07/2018	30/01/2019	2 737 407,00	F	Taux fixe à 1.6 %	1,600	1,610		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

VILLE D'EPINAL - EPINAL - GESTION DES SALLES - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 776 828,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		1 549,34		30 666,90					2 447,24	1 304,42	0,00	453,51
1641 Emprunts en euros (total)		1 549,34		30 666,90					2 447,24	1 304,42	0,00	453,51
2012GDS	N	0,00	A-1	23 267,44	8,59	F	Taux fixe à 5.19 %	5,190	2 093,67	1 207,58	0,00	442,62
2015-2GDS	O	1 549,34	A-1	1 549,34	16,92	F	Taux fixe à 0.6 %	0,610	59,46	21,89	0,00	1,10
2016-BGDS	N	0,00	A-1	1 696,36	17,93	F	Taux fixe à 1.7 %	1,700	81,35	28,84	0,00	1,91
2017 BP-GDS	N	0,00	A-1	1 923,76	18,79	V	(Euribor 03 M + 0.58)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,590	101,24	11,09	0,00	2,23
2018- B GDS	N	0,00	A-1	2 230,00	19,83	F	Taux fixe à 1.6 %	1,610	111,52	35,02	0,00	5,65
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'EPINAL - EPINAL - GESTION DES SALLES - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		1 549,34		30 666,90					2 447,24	1 304,42	0,00	453,51

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	30 666,90	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		1 549,34					1 549,34				0,00	0,00	0,00
SWAP CA 65295-GDS	2015-2GDS	1 549,34	01/12/2020	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	swap	taux	1 549,34	06/11/2015	01/12/2020		0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		1 549,34					1 549,34				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						39,95	0,00		
SWAP CA 65295-GDS	2015-2GDS	Taux fixe à 0.6 %	0,610	(Euribor 03 M)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,000	39,95	0,00	A-1	A-1
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						39,95	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 762.00 €	1997-12-31

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	31/12/1997
L	Voitures	10	31/12/1997
L	Camions et véhicules industriels	8	31/12/1997
L	Mobilier	8	31/12/1997
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	31/12/1997
L	Matériel informatique	10	31/12/1997
L	Matériel classique	8	31/12/1997
L	Installations et appareils de chauffage	20	31/12/1997
L	Appareils de levage et ascenseurs	30	31/12/1997
L	Equipements de garages et ateliers	15	31/12/1997
L	Equipements de cuisine	15	31/12/1997
L	Equipements sportifs	15	31/12/1997
L	Installations de voirie	30	31/12/1997
L	Plantations	20	31/12/1997
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	31/12/1997
L	Bâtiments légers et abris	15	31/12/1997
L	Agencements aménagements de bâtiments installations électriques et téléphoniques	20	31/12/1997
L	Frais d'études non suivis de réalisation	5	31/12/1997
L	Frais de recherches et de développement	5	31/12/1997

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		16 265,00	I 16 265,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 450,00	2 450,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 450,00	2 450,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		13 815,00	13 815,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	13 815,00	13 815,00
918	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	16 265,00	0,00	0,00	16 265,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		80 201,00	III 80 201,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
139146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		80 201,00	80 201,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041412	Subv.Che GFP : Bâtiments, installations	1 731,00	1 731,00
281318	Autres bâtiments publics	1 000,00	1 000,00
28132	Immeubles de rapport	43 200,00	43 200,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 000,00	1 000,00
281538	Autres réseaux	1 000,00	1 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 000,00	1 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	200,00	200,00
28183	Matériel de bureau et informatique	200,00	200,00
28184	Mobilier	1 500,00	1 500,00
28188	Autres immo. corporelles	4 169,00	4 169,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
95	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
919	Virement de la sect° de fonctionnement	25 201,00	25 201,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	80 201,00	0,00	0,00	0,00	80 201,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 16 265,00
Ressources propres disponibles	IV 80 201,00

Solde	$V = IV - II$ (6)	63 936,00
--------------	-------------------	------------------

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Adjt adm ter Pal 1Cl	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .